

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 14 juin 2013

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2013-6-7-2

Service consulté

**PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE
CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE**

Résumé : Dans le cadre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement deux opérations retenues dans le Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche 2010-2013 pour un montant de subventions de 61 600 €.

Lors de sa séance budgétaire du 5 décembre 2012 (rapport CG-2012-6-7-3), l'Assemblée départementale a voté une autorisation de programme de 380 000 € (Programme D013) pour les investissements réalisés dans des locaux à vocation culturelle dont :

- . 370 000 € pour les opérations retenues dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) ;
- . 10 000 € pour les projets éligibles au titre du Guide des Aides (GDA) (équipements des salles culturelles développant une programmation culturelle majoritairement professionnelle et équipement de studios de répétition pour la pratique des Musiques Actuelles).

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour engager en 2013 les subventions départementales dans la limite de l'autorisation de programme votée et à ce jour le volume d'engagement pour les projets retenus dans les CTV s'élève à 280 000 €.

Au titre du présent rapport, il vous est proposé d'engager définitivement deux opérations retenues dans le Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche 2010-2013 adopté lors de la révision à mi-parcours par délibération du 7 décembre 2011 (Rapport CG 2011-5-5-3) et pour laquelle la Commission de la Culture et du Patrimoine a donné un accord de principe favorable au cours de sa réunion du 12 avril 2013.

1) Travaux d'aménagement dans les locaux de VAL EXPO à Sainte-Marie-aux-Mines (Opération prévue dans l'axe 5-1 du Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche – Fiche 516).

Le projet dont le coût est estimé à 150 000 € HT, consiste en l'aménagement de bureaux pour le service « MINERAL & GEM » et la mise aux normes de l'espace de rangement du matériel au 1^{er} étage des bâtiments MASSA 1 et 2 du site VAL EXPO. Ancienne usine Edler Lepavec, les bâtiments ont été réhabilités en espace multifonctions entre 2006 et 2008 et Val Expo accueille aujourd'hui plusieurs manifestations de renommée internationale : Bourse des minéraux, Carrefour européen du Patchwork....

A noter toutefois que pour ce type de projet, le plafond des dépenses subventionnables est de 600 000 € HT. En raison des travaux déjà réalisés sur les 15 dernières années (532 000 € HT depuis 2006) la base de dépense subventionnable résiduelle pour cette opération s'élève à 68 000 € HT.

Aussi, dans le cadre du CTV, le Département a décidé de soutenir ces travaux à hauteur de **13 600 € représentant 20 % de la dépense subventionnable restant éligible de 68 000 € HT**, et la ville de Sainte-Marie-aux-Mines financera les 136 400 € restants.

2) Equipement en matériel numérique du Cinéma situé dans le Théâtre municipal de Sainte-Marie-aux-Mines (Fiche 417 prévue dans l'axe 4.1 « Optimiser et moderniser les équipements culturels existants » du CTV Piémont, Val d'Argent, Pays Welche)

Afin de promouvoir le cinéma en milieu rural, la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines a décidé de remplacer l'équipement de projection vétuste du cinéma situé au théâtre municipal par du matériel numérique 3D qui permettra de visualiser des films culturels et de divertissement récents et attirer le jeune public.

Le coût du projet s'élève à 120 000 € HT et le Département a décidé de soutenir ces investissements à hauteur de **48 000 € représentant 40 % du montant de la dépense de 120 000 € HT**.

-o-O-o

La ville de Sainte-Marie-aux-Mines, maître d'ouvrage, vient de transmettre au Département les justificatifs attestant du démarrage de ces deux opérations, permettant l'engagement définitif des participations départementales par la Commission Permanente.

Par conséquent, il vous est proposé de programmer définitivement les deux opérations pour un montant total de subvention de 61 600 € dont les cofinancements de nos partenaires collectivités sont récapitulés dans le tableau annexé au rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et

- . attribuer à la ville de Sainte-Marie-aux-Mines les subventions départementales détaillées ci-après à savoir :
- . 13 600 € pour les travaux d'aménagement dans les locaux de VAL EXPO
- . 48 000 € pour l'équipement en matériel numérique du cinéma situé dans le Théâtre

. autoriser leur versement étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le moment venu, sur les crédits inscrits au budget du Département au Programme D213 pour :

- . 13 600 € sur l'imputation 204-311-204142-22921-371
- . 48 000 € sur l'imputation 204-311-204141-22921-371.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

